

Ensemble, faisons grandir Montivilliers

ÉDUCATION : INVESTIR, MAIS FAIRE LES BONS CHOIX

Offrir à nos enfants de bonnes conditions d'apprentissage doit rester une priorité. Une nouvelle construction doit aussi favoriser la baisse des consommations d'énergie et améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives. Si la nouvelle école Jean de La Fontaine répond à un réel besoin, son coût, supérieur à 6 millions d'euros, nous interroge dans un contexte de baisse démographique et de diminution des effectifs scolaires. Une meilleure maîtrise du budget aurait permis de consacrer davantage de moyens à toutes nos écoles : rénovation énergétique, adaptation aux fortes chaleurs et végétalisation des cours.

Investir pour l'éducation, oui. Mais avec une vision globale, équilibrée et responsable des finances communales. Nous resterons vigilants quant aux dépenses publiques, fidèles à notre engagement d'agir dans l'intérêt de chaque Montivillonne et de chaque Montivillon.

Pour toute question, écrire à :

benoit.naous@ville-montivilliers.fr